

Chers parents,

Votre enfant entrera en classe de **CM1 ou CM2** à la rentrée prochaine. Vous trouverez ci-dessous la liste de matériel qu'il apportera dès le premier jour de classe. Cet équipement sera complété par des fournitures achetées par la coopérative scolaire de l'école. Ces fournitures complémentaires (cahiers, classeurs...) **vous seront facturées à la rentrée.**

Matériel à fournir :

- ☐ une trousse contenant :
 - ☐ un crayon de papier HB*
 - ☐ un taille-crayon avec réservoir
 - ☐ une gomme blanche
 - ☐ un stylo à bille vert, un rouge, un noir et un bleu (pas de stylo feutre)
 - ☐ un stylo à encre **de bonne qualité** et des cartouches bleues / ou stylo friction*
 - ☐ un effaceur d'encre (si stylo à encre)*
 - ☐ un surligneur
 - ☐ une paire de ciseaux à bouts ronds
 - ☐ un stick de colle de bonne qualité* (**pas de colle liquide**)
- ☐ une règle plate transparente en plastique rigide de **30 cm (pas de règle souple ni en métal)**
- ☐ une équerre en plastique
- ☐ **Une deuxième trousse avec :**
 - ☐ des crayons de couleur de bonne qualité (minimum 12 crayons)
 - ☐ des feutres pointes moyennes ou fines
- ☐ un compas de bonne qualité
- ☐ une ardoise blanche (avec deux feutres pour ardoise blanche* ou un crayon ardoise) et un **chiffon doux** pour effacer
- ☐ 2 boîtes de mouchoirs en papier
- ☐ des feuilles mobiles simples A4 pour grand classeur, grands carreaux (lot de 200 feuilles) de bonne qualité
- ☐ un tablier ou un vieux t-shirt ou une vieille chemise d'adulte avec le prénom de l'enfant (pour les arts plastiques)
- ☐ un cartable de bonne qualité
- ☐ un dictionnaire niveau CM (si l'enfant en a déjà un, prendre celui-ci. Sinon, le « **Larousse Super Major** » est conseillé). Le dictionnaire devra être recouvert afin d'être protégé.
- ☐ **Uniquement pour les CM1 :** un agenda (un ou deux jours par page)
Pour les CM2, il n'est pas nécessaire d'acheter un agenda : un agenda vous sera remis à la rentrée, offert par le Ministère.

* : **prévoir plusieurs exemplaires à garder à la maison.**

Suite au dos de la feuille...

Le matériel de l'année précédente qui est encore en bon état peut bien évidemment être réutilisé. Le matériel cassé, usé ou perdu est à renouveler en cours d'année. N'oubliez pas de marquer les affaires au nom de l'enfant.

- Pour l'EPS, prévoir :

- tenue de sport
- une paire de baskets avec semelles **non** marquantes pour la salle
- une paire de baskets pour l'extérieur

Veillez également prévoir pour la rentrée :

- La participation pour la coopérative scolaire, soit **un chèque de 20€** (dans une enveloppe fermée mentionnant nom, prénom et classe de l'enfant - à l'ordre de la « Coopérative scolaire »).
- La souscription d'une assurance scolaire n'est plus obligatoire mais vivement recommandée par l'Éducation Nationale. C'est pourquoi nous vous conseillons de nous fournir une attestation d'assurance qui précise les mentions suivantes :
 - « responsabilité civile »
 - « individuelle en cas d'accident »
 - « Année scolaire 2026-2027 » ou les dates de validité allant du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027 inclus

Dans le cas où vous prendriez la décision de ne pas souscrire d'assurance scolaire pour votre enfant, merci de nous le faire savoir par écrit à la rentrée.

Les listes des classes seront affichées vendredi 28 août 2026 à partir de 18 h
dans les panneaux d'affichage devant les bâtiments de l'école.

La rentrée est prévue le mardi 1er septembre 2026.

(Ouverture du portail à 7h55).

L'appel se fera à 8h05 à l'école des filles et à 8h15 à l'école des garçons.

En attendant, nous vous souhaitons de passer un très bel été.

Cordialement,

**Les
enseignants du
CM1 / CM2**